

## Commune de Donzenac

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°0002-11/2014

SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2014

L'An deux mil quatorze, le sept novembre, à vingt heures trente minutes,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Donzenac, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Donzenac, sous la présidence de Monsieur LAPORTE Yves, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 31 octobre 2014

Nombre de conseillers municipaux : - en exercice : Vingt-trois

- présents : Dix-huit

- votants : Dix-huit

Présents : LAPORTE Yves - LACOSTE Bernard - LAVAUX Philippe - CLAVEL Marie-Thérèse - FANTOU Joël - BLANCHER Sandrine - SICARD François - CHEVREUIL Jean-François - VIDALIE Dominique - CONJAT Annette - MOMOT Dominique - REPARAT Fabrice - POUCH Laurent - DELVAL Myriam - LAROZE Thierry - CANOU Daniel - CONSTANTY Thierry - BEDRUNE Valérie

Absent(s) excusé(s) : MADRIAS Sylvie - VALADAS Yolande - LASCAUX Gaëlle - ROUX Valentin - RELIAT Michèle

Secrétaire : BLANCHER Sandrine

### Lancement de la procédure de renouvellement de la reconnaissance Agenda 21 Local

Conscient de l'impérieuse nécessité d'œuvrer en faveur du Développement durable, c'est-à-dire en faveur d'un « développement répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins », en conciliant les progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

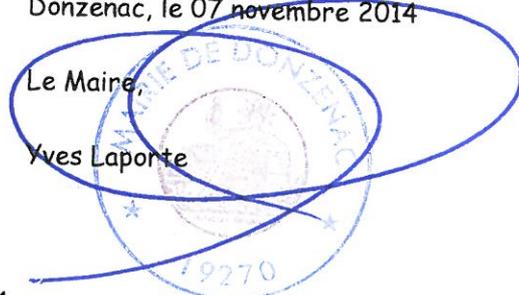
- o Décide le lancement de la procédure de renouvellement de la reconnaissance « Agenda 21 Local ».



Vu pour extrait certifié conforme  
Donzenac, le 07 novembre 2014

Le Maire,

Yves Laporte



- Transmis au Représentant de l'Etat le 14 novembre 2014
- Affiché le 14 novembre 2014